

Transports aériens et rapatriements sanitaires

Pathologies - Techniques – Réglementation

Avertissement

Cette formation diplômante (DU ou DIU) peut entrer dans le cadre :

- de la formation initiale : les étudiants, internes en cours de formation initiale : tarif FI
- de la formation continue : les personnes engagées dans la vie professionnelle
 - s'inscrivant à titre individuel : tarif FCI
 - prises en charge par l'employeur : tarif FCE

Responsable : Pr E. Maury

Public et prérequis

Docteurs en médecine (français ou étrangers), internes de spécialités ou de médecine générale, étudiants en médecine à partir du DCEM 4, titulaires d'un diplôme d'infirmier.

Une autorisation d'inscription par dérogation pourra être accordée sur demande dûment motivée par le Professeur responsable de l'enseignement, à toutes personnes s'intéressant à titre professionnel aux rapatriements sanitaires.

Objectifs

Acquisition de connaissances dans le domaine du transport aérien médicalisé (avion de ligne, avion sanitaire) et informations sur les techniques, le matériel, les conditions de transport et les pathologies en transport.

Contenus

Historique des transports aériens médicalisés, physiologie liée à l'altitude en transport aérien.

Pathologies : cardiovasculaires respiratoires, ORL, OPH, neurologiques, traumatologiques, grands brûlés, infectieuses, psychiatriques, pédiatriques.

Modalités de la régulation médicale en société d'assistance.

Techniques du transport aérien médicalisé, aspects infirmiers, le matériel médical spécifique.

Les évacuations sanitaires par avion affrété et sur vol régulier.

Les aéroports : service médical aéroportuaire, contrôle sanitaire aux frontières.

Expérience militaire des évacuations sanitaires aériennes.

Réglementations juridiques et administratives.

Organisation

Cours théoriques en amphithéâtre de 6h30 mensuelles le jeudi après midi (total 45h30), enseignements dirigés à l'aéroport Charles De Gaulle et en société d'assistance. (8h).

Capacité d'accueil : 50 – 90 étudiants.

Calendrier

De novembre 2015 à mai 2016.

Examen écrit de fin d'année en juin.

Contrôle des connaissances

Contrôle de l'assiduité aux conférences et aux ED.

Examen écrit en juin. Oral de rattrapage en septembre.

Validation

Diplôme d'université

Pour les médecins thésés, possibilité d'obtenir des crédits FMC sous conditions : nous consulter.

Tarif

Droits universitaires :	259,10 €
Droits d'enseignement :	FI : 2 93 €
	FCI : 380 €
	FCE : 550 €

Inscription Pédagogique

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et enseignements pédagogiques

Secrétariat de la Policlinique Médicale
Baudelaire, à l'attention du Dr Olivier Cha
Hôpital Saint-Antoine
184, rue du faubourg St Antoine,
75571 Paris cedex 12

Mail : tars.saintantoine@free.fr

Site internet du Diplôme qui regroupe
l'ensemble des informations pratiques:
<http://tars.saintantoine.free.fr>

Inscription administrative (T0 – TA – T1)

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 0401)
« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél. : 01 44.27.45.76/82 ou 94
Email : scolmed3@upmc.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :
www.fmPMC.upmc.fr (Formations, inscriptions)

Inscription préalable pour les prises en charge par l'employeur : (T1)
UPMC – Formation Continue www.fc.upmc.fr (Code D050)
« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. B – 4ème 75006 Paris
Tél : 01 44 27 82 46/47/49/45 – Fax 01 44 27 82 95 fcmedecine@upmc.fr